TREMBLAY LES VILLAGES

DEMANDE DE DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN DU SOUVENIR

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) .....

Téléphone ……. / Mail .....

Lien de parenté avec le (la) défunt(e) : ……

Et qui a qualité pour pouvoir aux funérailles de (nom – nom de jeune fille – prénoms) :

M ou Mme .....

Né(e) le …… à ……..…… Dpt (…)

Décédé(e) le …… à ……..… Dpt (…)

Dont le corps a été crématisé le…… à..... Dpt (…)

souhaite procéder à sa dispersion des cendres au jardin du souvenir situé au cimetière de Tremblay-les-Villages, le …….. à ……..... h ..……

Je suis informé(e) que dans le cadre d'une dispersion des cendres, un avis des sommes à payer me sera adressé par voie postale, au titre de la redevance appliquée par délibération du conseil municipal.

A……, le.....

Signature :

Voir verso

TREMBLAY LES VILLAGES

Pour un particulier, pièces justificatives à fournir :

- Copie recto/verso d'une pièce d'identité du demandeur,
- Acte de décès,
- Certificat de crémation.

Pour un professionnel, pièces justificatives à fournir :

- Copie recto/verso d'une pièce d'identité du demandeur,
- Certificat de décès,
- Acte de décès,
- Certificat de crémation,
- Pouvoir pour organisation des obsèques,
- Organisation des obsèques.

Pour information, la collectivité se réserve le droit de réclamer toute(s) autre(s) pièce(s) justificative(s) complémentaire(s) en fonction de la particularité du dossier à traiter.

Coordonnées de la mairie : 5-7 rue de Châteauneuf 28170 Tremblay-les-Villages
Tél : 02.37.65.56.59 / Mail : c.houel@tremblaylesvillages.com
Contact : Christine HOUEL